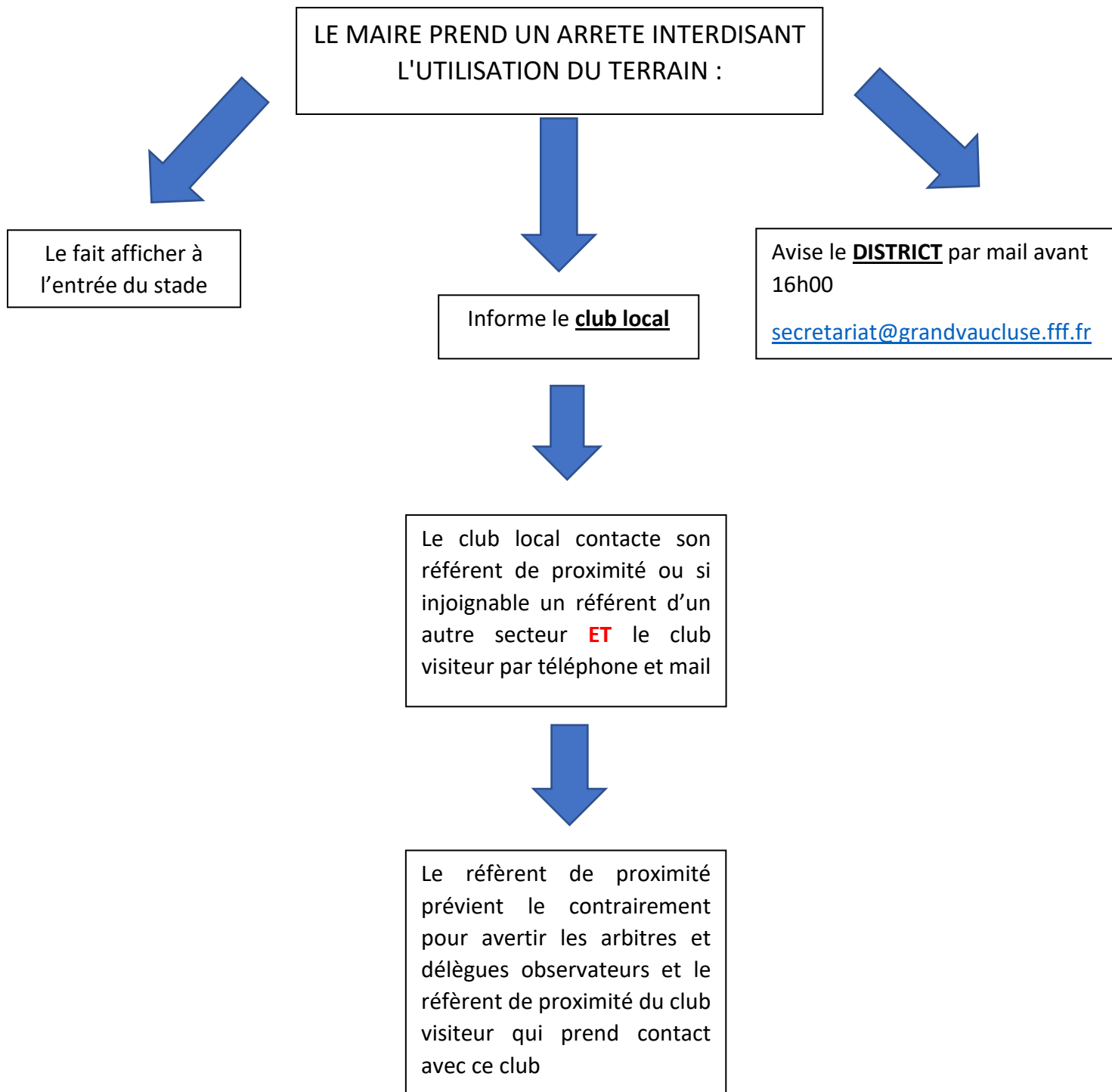




PROTCOLE DU VENDREDI

48 H AVANT LA RENCONTRE : LE VENDREDI AVANT 16H00



LES CLUBS NE RESPECTANTS PAS LA PROCEDURE SUPPORTERONT LES FRAIS D'ARBITRAGE

Le référent de proximité adresse le lundi au district la fiche "match reporte" en expliquant les causes